



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



VOL. 35, ÉDITION MENSUELLE N° 05
28 mai, 2010

Numéro de publication 40063779

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 4
Partie 2 Corrections aux cartes	5 à 13
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Nil
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	14 à 21
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	22, 23

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation



Canada

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.

Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - ACCÈS WEB - Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web convivial <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service. Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web –

<http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoXOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmXhbmc9ZSI7> .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche leurs cartes est publié.

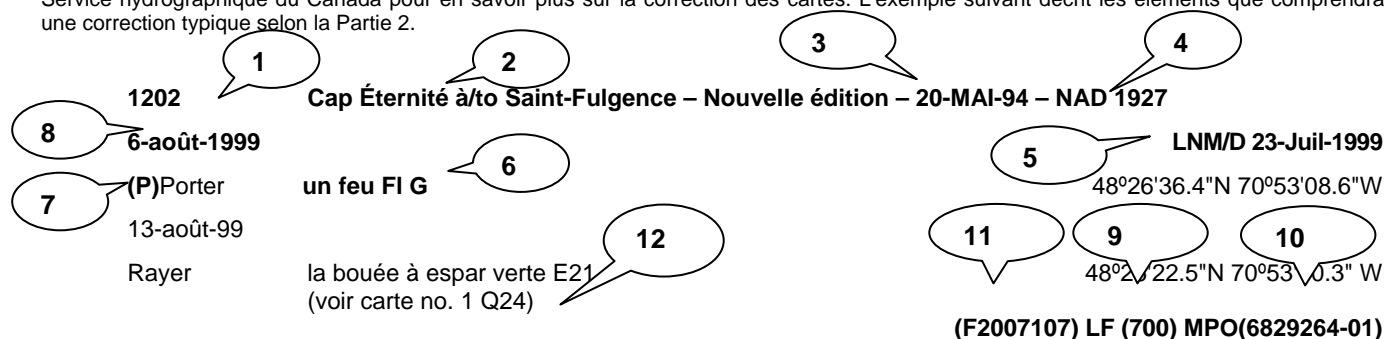
Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2010* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/pub/en/products/core.cfm>

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence du SHC

11 - Numéro de référence de la GCC

12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L) dernier (N) Avis aux (M) navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de St. John's
Case postale 5667
ST JOHN'S, NL A1C 5X1
Téléphone: (709) 772-2083 / 2106
Facsimilé: (709) 772-5369

Québec

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre des opérations régionales (COR)
101, boul. Champlain
QUÉBEC, QC G1K 7Y7
Téléphone: (418) 648-5410 / 4427
Facsimilé: (418) 648-7244
Site Web: www.marinfo.gc.ca

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
Case postale 8630
SYDNEY, NS B1P 6K7
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sarnia
215 - 105 rue Christina
SARNIA, ON N7T 7W1
Téléphone: (519) 337-6360 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: (519) 337-2498

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM d'Iqaluit
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264

* Services disponibles en français et en anglais.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

ACCÈS WEB

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbmc9ZSI7> . Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
*501 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	2
*502 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	2
*410(P) ST. PETERS BAY TO/À STRAIT OF CANSO - FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.....	3
*503 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES - ATL 102 EST MAINTENANT DISPONIBLE EN VERSION IMPRESSION SUR DEMANDE.....	3
*504(P) LOCKEPORT TO/À CAPE SABLE – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	4
*505(P) TRYON SHOALS TO/À CAPE EGMONT – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	4
*506(P) WEDGEPORT AND VICINITY/ET LES ABORDS – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	4
*507(T) APPROACHES TO/APPROCHES À SAINT JOHN – FEU SUPPRIMÉ TEMPORAIREMENT.....	4

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1234	5				
1235	5				
1310	5				
1311	8				
1312	6, 7				
1315	7				
1350	7				
1409	2				
1429	2				
1434	7, 8				
1515	8				
2069	8				
2204	8				
2260	8				
2303	8				
4023	8, 9				
4141	2				
4203	9				
4342	9				
4406	9				
4459	9-12				
4462	12				
4821	12				
4864	12				
4905	12				
7686	12				

PARTIE 1 – Édition 05/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

PARTIE 1 – Édition 05/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE -
 UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

***501 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Carte nouvelle					
1429	CANAL DE LA RIVE SUD	1:20000	09-APR-2010	1	\$20.00
Nouvelle édition					
Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.					
2204	Byng Inlet to/à Killarney	1:20000	05-MAR-2010	3	\$28.00
4141	Saint John to/à Evandale	1:30000	30-OCT-2009	1	\$18.00
Cartes retirées en permanence					
Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.					
1409	Canal de la Rive Sud				

***502 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

Produit en circulation	TITRE DE LA CARTE
NUMERO CEN S-57	
CA570226	Ucluelet Inlet
CA476634	Approaches to / à White Bear Arm
CA476635	Occasional Harbour
CA576636	St. Michael's Bay
CA576637	Shoal Tickle
CA576638	Pensons Arm
CA376655	Cape Freels to/à Exploits Islands
CA579227	CANAL DE LA RIVE SUD

PARTIE 1 – Édition 05/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CA479228	Lac Saint-Louis
CA579229	Rapides de Vaudreuil
CA579230	Sainte-Anne-de-Bellevue
CA273259	Lancaster Sound, Admiralty Inlet, and Strathcona Sound and Adams Sound
Produits retirées en permanence	
S-57 ENC NUMBER	CHART TITLE
CA476327	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA579042	Canal de la Rive Sud
CA479045	Lac Saint-Louis

Référence 410(P)/2010 : La position du LF 725 montre la position 45°29'43" N 60°50'02.2" W. Elle devrait être 45°29'43" N 60°56'02.2" W.

***410(P) ST. PETERS BAY TO/À STRAIT OF CANSO - FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Carte de référence : 4308

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Le feu antérieur d'alignement Petite Anse (L.F. 725) (45°29'43"N 60°56'02.2" W)

Le feu postérieur d'alignement Petite Anse (L.F. 726) (271° 35' 207.6 mètre du feu antérieur)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne Natacha Riendeau, B.P. 1000, Dartmouth, NE, B2Y 3Z8, courriel: RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2010-032, 033)

***503 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES - ATL 102F EST MAINTENANT DISPONIBLE EN VERSION IMPRESSION SUR DEMANDE**

Le fascicule des Instructions nautiques *ATL 102F — Terre-Neuve, Côtes Est et Sud* est maintenant offert en format impression-sur-demande (ISD). Les versions impression-sur-demande des Instructions nautiques sont corrigées avec tout les Avis aux navigateurs qui les touchent jusqu'à la date d'impression du produit. *ATL 102F* incorpore maintenant environ 19 Avis publié depuis août 2008.

Le Service hydrographique du Canada (SHC) fait la conversion de tous ses livres des Instructions nautiques en format ISD Cette démarche fait suite aux nombreuses demandes recueillies lors de l'initiative entreprise sur les Normes de service.

Pour se procurer un exemplaire ISD, veuillez communiquer avec les dépositaires autorisés par le SHC.

Vous trouverez les dépositaires autorisés en consultant le site

<http://www.charts.gc.ca/dealer-depositaire/locator-localisateur-fra.asp>

Pour une liste des autres Instructions nautiques impression-sur-demande s.v.p. consulter le site

<http://www.charts.gc.ca/publications/sd-in/sd-in-fra.asp>

Veillez noter que malgré la nouvelle présentation il n'y a pas de différence entre le contenu de version ISD et la version traditionnelle qui a été mit à jour avec les Avis aux navigateurs.

PARTIE 1 – Édition 05/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***504(P) LOCKEPORT TO/À CAPE SABLE – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Référence : Carte 4281

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Le signal de brume du feu antérieur de l'alignement Hart Island (L.F. 679) (45° 20' 37.6" N 60° 59' 25.3" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne Natacha Riendeau, B.P. 1000, Dartmouth, NE, B2Y 3Z8, courriel: RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca ou par téléphone au 902-426-3151. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2010-069)

***505(P) TRYON SHOALS TO/À CAPE EGMONT – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Référence : Carte 4406

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Le feu du quai Little Shemogue (L.F. 1097.2) (46° 09' 56.3" N 64° 04' 06.6" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne Natacha Riendeau, B.P. 1000, Dartmouth, NE, B2Y 3Z8, courriel: RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca ou par téléphone au 902-426-3151. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2010-088)

***506(P) WEDGEPORT AND VICINITY/ET LES ABORDS – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Référence : Carte 4244

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Le feu de Ram Island (L.F. 278.5) (43° 42' 10.3" N 66° 02' 29.4" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne Natacha Riendeau, B.P. 1000, Dartmouth, NE, B2Y 3Z8, courriel: RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca ou par téléphone au 902-426-3151. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2010-015)

***507(T) APPROACHES TO/APPROCHES À SAINT JOHN – FEU SUPPRIMÉ TEMPORAIREMENT.**

Référence : Carte 4116

Le feu de Beaver Harbour (L.F. 84) (45° 04' 09.5" N 66° 44' 19.6" W) est supprimé temporairement ; la date proposée d'activation est mai 2011.

(F2010-018)

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

1234 - Cap de la Tête au Chien à/to Cap aux Oies - Nouvelle édition - 25-MAI-2001 - NAD 1983

21-MAI-2010		LNMD. 16-AVR-2010
Porter	une épave Wk avec une profondeur connue de 22 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, K26)	47°56'09.2"N 069°34'46.4"W
		<i>MPO (6408058-01)</i>
Porter	une obstruction avec une profondeur connue de 25 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1, K41)	47°56'32.8"N 069°36'24.8"W
		<i>MPO (6408061-01)</i>

1235 - Pointe au Boisvert à/to Cap de la Tête au Chien - Nouvelle édition - 31-MARS-2000 - NAD 1983

21-MAI-2010		LNMD. 19-MARS-2010
Porter	une balise blanche BnW (Voir la carte n° 1, Q81)	48°02'53.8"N 069°25'15.2"W
		<i>(Q2010014) MPO(6408050-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379035	
Porter	une épave Wk avec une profondeur connue de 22 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, K26)	47°56'09.2"N 069°34'46.4"W
		<i>MPO(6408058-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379035	
Porter	une obstruction avec une profondeur connue de 25 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1, K41)	47°56'32.8"N 069°36'24.8"W
		<i>MPO(6408061-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379035	

1310 - Section B-C - Feuille 1 - Nouvelle édition - 15-FEV-2008 - NAD 1983

28-MAI-2010		LNMD. 12-MARS-2010
Rayer	la profondeur de 9 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°30'12.6"N 073°31'10.4"W
		<i>MPO(6408069-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579080	
Porter	une profondeur de 9 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°30'08.0"N 073°31'08.6"W
		<i>MPO(6408069-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579080	
Rayer	la profondeur de 8 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°30'07.0"N 073°31'07.8"W
		<i>MPO(6408069-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579080	
Rayer	la profondeur de 8 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°29'58.8"N 073°31'05.2"W
		<i>MPO(6408069-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579080	

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

1311 - Sorel-Tracy à/to Varennes - Nouvelle édition - 21-MARS-2008 - NAD 1983

14-MAI-2010		LNMD. 12-FEV-2010
Rayer	la profondeur de 11 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'27.0"N 073°10'16.5"W
		MPO(6408053-01)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479155	
Porter	une profondeur de 10 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'24.3"N 073°10'19.0"W
		MPO(6408053-03)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479155	
Rayer	la profondeur de 11 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'57.2"N 073°09'00.9"W
		MPO(6408053-04)
Porter	une profondeur de 10 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'58.6"N 073°09'01.8"W
		MPO(6408053-05)
Rayer	la bouée charpente d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée Tracy (Voir la carte n° 1, Qm)	46°03'19.6"N 073°07'38.0"W
		(Q2010022) LF(2185.2) MPO(6408068-01)
Porter	une bouée charpente d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée Tracy (Voir la carte n° 1, Qm)	46°03'26.4"N 073°07'19.4"W
		(Q2010022) LF(2185.2) MPO(6408068-02)

1312 - Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 08-JUIN-2007 - NAD 1983

14-MAI-2010		LNMD. 05-FEV-2010
Rayer	la profondeur de 11 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'57.2"N 073°09'00.9"W
		MPO(6408053-04)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479129	
Porter	une profondeur de 10 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'58.6"N 073°09'01.8"W
		MPO(6408053-05)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479129	
Rayer	la bouée charpente d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée Tracy (Voir la carte n° 1, Qm)	46°03'19.6"N 073°07'38.0"W
		(Q2010022) LF(2185.2) MPO(6408068-01)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479129	
Porter	une bouée charpente d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée Tracy (Voir la carte n° 1, Qm)	46°03'26.4"N 073°07'19.4"W
		(Q2010022) LF(2185.2) MPO(6408068-02)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479129	

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

1312 - Port de Sorel-Tracy - Nouvelle édition - 08-JUIN-2007 - NAD 1983

14-MAI-2010 LNM/D. 05-FEV-2010
Rayer la bouée charpente d'avertissement lumineuse jaune FI Y, 46°03'19.6"N 073°07'38.0"W
marquée Tracy
(Voir la carte n° 1, Qm)

(Q2010022) LF(2185.2) MPO(6408068-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579130

Porter une bouée charpente d'avertissement lumineuse jaune FI Y, 46°03'26.4"N 073°07'19.4"W
marquée Tracy
(Voir la carte n° 1, Qm)

(Q2010022) LF(2185.2) MPO(6408068-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579130

1315 - Québec à/to Donnacona - Nouvelle édition - 27-MARS-2009 - NAD 1983

07-MAI-2010 LNM/D. 09-AVR-2010
Porter une prise d'eau
(Voir la carte n° 1, Lb)

entre 46°44'25.3"N 071°21'12.6"W
et 46°44'11.2"N 071°21'09.1"W
MPO(6408071-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479020

Porter un caisson avec une profondeur de 5 mètres 46°44'11.2"N 071°21'09.1"W
(Voir la carte n° 1, Fb, Ib)

MPO(6408071-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479020

Porter un caisson avec une profondeur de 3 mètres 6 décimètres 46°44'16.9"N 071°21'05.9"W
(Voir la carte n° 1, Fb, Ib)

MPO(6408071-03)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479020

1350 - Sorel-Tracy - Feuille 1 - Nouvelle édition - 15-DEC-2006 - NAD 1983

14-MAI-2010 LNM/D. 05-FEV-2010
Rayer la bouée charpente d'avertissement lumineuse jaune FI Y, 46°03'19.6"N 073°07'38.0"W
marquée Tracy
(Voir la carte n° 1, Qm)

(Q2010022) LF(2185.2) MPO(6408068-01)

1434 - A à/to B - Feuille 1 - Carte nouvelle - 01-MARS-1996 - NAD 1983

14-MAI-2010 LNM/D. 12-FEV-2010
Rayer la bouée à espar de mouillage jaune, marquée XK 44°53'22.0"N 075°10'59.0"W
(Voir la carte n° 1, QI)

(B2010007) MPO(6603582-01)

Remplacer la bouée à espar de mouillage lumineuse jaune FI Y, marquée XJ 44°53'34.5"N 075°10'29.8"W
par une bouée à espar de mouillage jaune, marquée XJ
(Voir la carte n° 1, QI)

(B2010008) LF(253) MPO(6603583-01)

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

1434 - B à/à C - Feuille 1 - Carte nouvelle - 01-MARS-1996 - NAD 1983

14-MAI-2010 LNM/D. 12-FEV-2010
Rayer la bouée à espar de mouillage jaune, marquée XK 44°53'22.0"N 075°10'59.0"W
(Voir la carte n° 1, Qi) (B2010007) MPO(6603582-01)

Remplacer la bouée à espar de mouillage lumineuse jaune FI Y, marquée XJ 44°53'34.5"N 075°10'29.8"W
par une bouée à espar de mouillage jaune, marquée XJ
(Voir la carte n° 1, Qi) (B2010008) LF(253) MPO(6603583-01)

1515 - Becketts Creek à/à Ottawa - Feuille 2 - Carte nouvelle - 24-JUIL-1998 - NAD 1983

21-MAI-2010 LNM/D. 29-MAI-2009
Déplacer la bouée à espar de bifurcation de tribord lumineuse rouge, verte 45°27'08.7"N 075°41'37.8"W
et rouge FI (2+1) R, marquée GAT (Q2010023) LF(1296.45) MPO(6408070-01)
(Voir la carte n° 1, Qi) à 45°27'12.0"N 075°41'35.0"W

2069 - Trenton - Nouvelle édition - 19-MAI-2000 - NAD 1983

21-MAI-2010 LNM/D. 01-JAN-2010
Rayer le feu privé FI R 44°05'58.9"N 077°34'07.1"W
(Voir la carte n° 1, P1) MPO(6603592-01)

Rayer le feu privé FI G 44°06'00.2"N 077°34'07.9"W
(Voir la carte n° 1, P1) MPO(6603592-02)

2260 - Sarnia to/à Bayfield - Nouvelle édition - 05-FEV-1999 - NAD 1983

14-MAI-2010 LNM/D. 09-JAN-2009
Porter une roche à fleur d'eau 43°28'27.8"N 081°43'02.0"W
(Voir la carte n° 1, K12) MPO(6603586-01)

2303 - Jackfish Bay to St. Ignace Island - Nouvelle édition - 18-MAI-1955 - US Standard Datum

14-MAI-2010 LNM/D. 28-DEC-2007
Modifier Salter I pour lire Vein Island 48°47'27.0"N 087°34'20.0"W
MPO(6603581-01)

Modifier Chubby Hr pour lire Chummy's Harbour 48°46'54.0"N 087°33'58.0"W
MPO(6603581-02)

4023 - Northumberland Strait / Déroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DEC-2002 - NAD 1983

21-MAI-2010 LNM/D. 30-AVR-2010
Modifier Iso 10s 48ft 11M pour lire Iso 10s 46ft 8M vis-à-vis le feu 46°22'39.0"N 063°49'01.1"W
(Voir la carte n° 1 P16) (G2009134) LF(1020) MPO(6304727-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276286

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

28-MAI-2010 LNM/D. 21-MAI-2010
Modifier LFI pour lire LFI R vis-à-vis le feu 45°51'30.0"N 061°30'05.0"W
(Voir la carte n° 1 P16)

(G2010024) LF(882) MPO(6304814-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276286

4203 - Halifax Harbour Black Point to/à Point Pleasant - Nouvelle édition - 14-AVR-2000 - NAD 1983

21-MAI-2010 LNM/D. 26-MARS-2010
Porter un panneau indicateur de pipeline et la légende Pipeline 44°33'42.9"N 063°33'29.2"W
(Voir la carte n° 1 Qu)

MPO(6304810-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576002

4342 – Long Island Bay – Feuille 1 – Nouvelle édition – 12-JUIL-2002 – NAD 1983

28-MAI-2010 LNM/D. 03-NOV-2006
Coller l'annexe graphique ci-incluse 44°45'42.0"N 066°44'54.0"W

Annexe graphique téléchargement - http://chartsvr.chs-shc.gc.ca/patches/4342_PA_287529.pdf

MPO(6304869-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576546

4342 – North Head (Wharves/Quais) – Feuille 1 – Nouvelle édition – 12-JUIL-2002 – Aucune référence géographique

28-MAI-2010 LNM/D. 03-NOV-2006
Coller l'annexe graphique ci-incluse à la carte Long Island Bay par 44°44'00"N,
66°46'00"W

Annexe graphique téléchargement - http://chartsvr.chs-shc.gc.ca/patches/4342_PA_287532.pdf

MPO(6304870-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576548

4406 – Tryon Shoals to/à Cape Egmont – Nouvelle édition – 27-FEV-1998 – NAD 1983

21-MAI-2010 LNM/D. 28-AOÛT-2009
Modifier Iso 10s 14m 11M pour lire Iso 10s 14m 8M vis-à-vis le feu 46°22'47.0"N 063°49'01.1"W
(Voir la carte n° 1 P16)

(G2009134) LF(1020) MPO(6304727-01)

Rayer la profondeur de 2 mètres, 1 décimètre 46°22'53.4"N 063°48'54.5"W
(Voir la carte n° 1 I10)

MPO(6304728-09)

4459 – Summerside Harbour and Approaches/et les approches – Nouvelle édition – 25-JUIN-1999 – NAD 1983

21-MAI-2010 LNM/D. 28-AOÛT-2009
Modifier la légende 6.7m (2005) pour lire 6,7m (2009) 46°22'24.0"N 063°49'39.0"W
(Voir la carte n° 1 I22)

MPO(6304726-01)

Modifier Iso 10s 15m 11M pour lire Iso 10s 14m 8M vis-à-vis le feu 46°22'47.0"N 063°49'01.1"W
(Voir la carte n° 1 P16)

(G2009134) LF(1020) MPO(6304727-01)

Rayer la profondeur de 1 mètre, 8 décimètres 46°23'12.3"N 063°47'15.0"W
(Voir la carte n° 1 I10)

MPO(6304728-03)

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	une profondeur de 0 mètre, 9 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°22'48.8"N 063°49'01.7"W <i>MPO(6304728-07)</i>
Porter	une profondeur de 1 mètre, 3 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'12.6"N 063°47'14.9"W <i>MPO(6304728-13)</i>
Porter	une profondeur de 0 mètre, 9 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°22'49.6"N 063°49'03.1"W <i>MPO(6304728-22)</i>

4459 - Summerside Harbour - Nouvelle édition - 25-JUIN-1999 - NAD 1983

21-MAI-2010		LNМ/D. 28-AOÛT-2009
Modifier	la légende 6.7m (2005) pour lire 6,7m (2009) (Voir la carte n° 1 I22)	46°22'17.0"N 063°49'42.3"W <i>MPO(6304726-02)</i>
Modifier	la légende 6.7m (2005) pour lire 6,7m (2009) (Voir la carte n° 1 I22)	46°23'01.9"N 063°48'13.4"W <i>MPO(6304726-03)</i>
Modifier	la légende 6.4m (2005) pour lire 6,4m (2009) (Voir la carte n° 1 I22)	46°23'05.2"N 063°47'20.5"W <i>MPO(6304726-04)</i>
Modifier	la légende 7.3m (2005) pour lire 7,3m (2009) (Voir la carte n° 1 I22)	46°23'14.8"N 063°47'23.5"W <i>MPO(6304726-05)</i>
Modifier	Iso 10s 15m 11M pour lire Iso 10s 14m 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1 P16)	46°22'47.0"N 063°49'01.1"W <i>(G2009134) LF(1020) MPO(6304727-01)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'13.7"N 063°47'18.2"W <i>MPO(6304728-01)</i>
Rayer	la profondeur de 1 mètre, 5 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'20.6"N 063°47'15.6"W <i>MPO(6304728-02)</i>
Rayer	la profondeur de 1 mètre, 8 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'12.3"N 063°47'15.0"W <i>MPO(6304728-03)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'14.1"N 063°47'27.0"W <i>MPO(6304728-04)</i>
Rayer	la profondeur de 6 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'12.7"N 063°47'30.2"W <i>MPO(6304728-05)</i>
Rayer	la profondeur de 1 mètre (Voir la carte n° 1 I10)	46°22'50.0"N 063°49'02.8"W <i>MPO(6304728-06)</i>

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	une profondeur de 0 mètre, 9 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°22'48.8"N 063°49'01.7"W <i>MPO(6304728-07)</i>
Rayer	la profondeur de 1 mètre, 2 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°22'48.2"N 063°49'03.7"W <i>MPO(6304728-08)</i>
Porter	une profondeur de 2 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'17.6"N 063°47'17.6"W <i>MPO(6304728-10)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'14.0"N 063°47'18.8"W <i>MPO(6304728-11)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'10.9"N 063°47'20.9"W <i>MPO(6304728-12)</i>
Porter	une profondeur de 1 mètre, 3 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'12.6"N 063°47'14.9"W <i>MPO(6304728-13)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'13.8"N 063°47'22.3"W <i>MPO(6304728-14)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'13.8"N 063°47'30.0"W <i>MPO(6304728-15)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'11.9"N 063°47'32.6"W <i>MPO(6304728-16)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°23'11.4"N 063°47'38.3"W <i>MPO(6304728-17)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°22'52.3"N 063°48'54.4"W <i>MPO(6304728-18)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1 I10)	46°22'50.6"N 063°49'02.7"W <i>MPO(6304728-19)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°22'48.3"N 063°49'11.1"W <i>MPO(6304728-20)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1 I10)	46°22'56.3"N 063°48'44.2"W <i>MPO(6304728-21)</i>

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une profondeur de 0 mètre, 9 décimètres 46°22'49.6"N 063°49'03.1"W
(Voir la carte n° 1 I10)
MPO(6304728-22)

4462 - St. George's Bay - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983

28-MAI-2010 LNM/D. 30-AVR-2010
Modifier LFI pour lire LFI R vis-à-vis le feu 45°51'27.5"N 061°30'13.1"W
(Voir la carte n° 1 P16)
(G2010024) LF(882) MPO(6304814-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376242

4821 - White Bay and/et Notre Dame Bay - Carte nouvelle - 23-AVR-2004 - NAD 1983

21-MAI-2010 LNM/D. 27-NOV-2009
Remplacer la bouée à espar cardinale Est lumineuse noire, jaune et noire, 49°31'17.8"N 055°21'08.4"W
VQ(3) 5s marquée DWD par une bouée charpente cardinale Est
lumineuse noire, jaune et noire VQ(3) 5s, marquée DWD
(Voir la carte n° 1 Q130.3)
LF(345.3) MPO(6304812-01)

4864 - Black Island to/à Little Denier Island - Carte nouvelle - 25-AOÛT-2006 - NAD 1983

21-MAI-2010 LNM/D. 23-AVR-2010
Remplacer la bouée à espar cardinale Est lumineuse noire, jaune et noire, 49°31'17.8"N 055°21'08.4"W
VQ(3) 5s marquée DWD par une bouée charpente cardinale Est
lumineuse noire, jaune et noire VQ(3) 5s, marquée DWD
(Voir la carte n° 1 Q130.3)
LF(345.3) MPO(6304812-01)

4905 - Cape Tormentine à/to West Point - Nouvelle édition - 29-DEC-2000 - NAD 1983

21-MAI-2010 LNM/D. 04-DEC-2009
Modifier Iso 10s 14m 11M pour lire Iso 10s 14m 8M vis-à-vis le feu 46°22'47.0"N 063°49'01.1"W
(Voir la carte n° 1 P16)
(G2009134) LF(1020) MPO(6304727-01)

7686 - Summers Harbour - Carte nouvelle - 27-MARS-1981 - NAD 1927

21-MAI-2010 LNM/D. (578-1997)
Rayer une sonde de 11.2m 70°07'04.0"N 125°02'38.0"W
MPO(6603580-01)
Porter une profondeur de 10.7m 70°07'03.9"N 125°02'41.4"W
(Voir la carte n° 1, I10)
MPO(6603580-02)

**PARTIE 2 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

7791 - Bathurst Inlet - Northern Portion/Partie nord - Carte nouvelle - 17-DEC-2004 - NAD 1983

14-MAI-2010

Porter une roche dangereuse submergée de 2 mètres ou moins 68°15'32.9"N 108°22'52.3"W
(Voir la carte n° 1, K13)

MPO(6603577-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373349

Porter une roche dangereuse submergée de 2 mètres ou moins 68°14'37.5"N 108°23'37.9"W
(Voir la carte n° 1, K13)

MPO(6603577-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373349

PARTIE 4 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ARC 401 — Déroit d'Hudson, baie d'Hudson et eaux limitrophes, première édition, 2009 —

- Chapitre 1 — Après le paragraphe 1
- Chapitre 2 — Après le paragraphe 1
- Chapitre 3 — Après le paragraphe 1
- Chapitre 4 — Après le paragraphe 1
- Chapitre 5 — Après le paragraphe 1
- Chapitre 6 — Après le paragraphe 1
- Chapitre 7 — Après le paragraphe 1
- Chapitre 8 — Après le paragraphe 1
- Chapitre 9 — Après le paragraphe 1

Insérer : 1.1 La *Zone de services de trafic maritime de l'Arctique canadien (NORDREG CANADA)* couvre les eaux canadiennes décrites par le présent chapitre. Ce système a pour but principal d'aider les capitaines à manœuvrer leur navire rapidement et en toute sécurité en lui fournissant des renseignements sur les conditions glacielles, en leur conseillant les routes à emprunter et en leur offrant l'escorte de brise-glace lorsque ce service est disponible et jugé nécessaire.

1.2 Les demandes d'autorisation et les rapports exigés par ce système doivent être présentés à *NORDREG CANADA*. Les demandes d'autorisation et les rapports peuvent être transmis sans frais par l'entremise d'un centre des *Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)* de la *Garde côtière canadienne*. L'heure devra toujours être indiquée en *temps universel coordonné (UTC)*.

1.3 Pour plus de renseignements concernant ce système, consulter les Aides radio à la navigation maritime, publication disponible à l'adresse Internet suivante : http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/SCTM_Aides_radio.

(C2010-019.01)

- Chapitre 1 — Avant le paragraphe 15
- Chapitre 1 — Avant le paragraphe 26
- Supprimer : 5405
- Remplacer par : 5064

(C2010-019.02)

PARTIE 4 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Chapitre 1 — Paragraphe 119, lignes 1 à 5 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/2006)

Supprimer : « Un **quai** ... malsaine. »

Remplacer par : Un **quai** public comprenant une section extérieure courbée déborde la rive Sud de 328 pieds (100 m). Un mur de protection contre les embruns longe le côté Ouest du quai. Le quai offre une profondeur de 12 pieds (3,7 m) le long des derniers 125 pieds (38 m) du côté Est du quai. Une jetée s'avance sur une distance de 82 pieds (25 m) depuis le côté Est de l'enracinement de la section extérieure. Des profondeurs variant entre 8 et 13 pieds (2,5 et 4 m) s'y trouvent le long de la jetée.

(N2010-07.0)

Chapitre 1 — Avant le paragraphe 125

Supprimer : 4510

Remplacer par : 4822

(N2010-07.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 253, lignes 3 et 4 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/2007)

Supprimer : 144 pieds (44 m) jusqu'à une profondeur de 11 pieds (3,4 m)

Remplacer par : 207 pieds (63 m) jusqu'à une profondeur de 10 pieds (3,2 m)

(N2010-07.2)

Chapitre 1 — Paragraphe 253, ligne 6 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/2007)

Supprimer : 11 pieds (3,3 m)

Remplacer par : 10 pieds (3,2 m)

(N2010-07.3)

Chapitre 1 — Paragraphe 285, lignes 1 à 6

Supprimer : « est implanté ... 141 pieds (43 m). »

Remplacer par : déborde la rive de 138 pieds (42 m) et comprend une face externe, longue de 233 pieds (71 m). Les 98 pieds (30 m) de la section SE du côté du large de la face externe offre une profondeur de 14 pieds (4,2 m). Les 135 pieds (41 m) de la section NW du côté du large de la face externe offre une profondeur de 18 pieds (5,5 m). Le quai a une hauteur variant entre 5 et 6 pieds (1,5 et 1,8 m).

(N2010-07.4)

PARTIE 4 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 2 — Paragraphe 175, lignes 2 à 6 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/1998)

Supprimer : « Le quai en U ... en ruine. »

Remplacer par : Un **quai** public avec une face externe courbée déborde la rive de 187 pieds (57 m) à quelque 1 mille au Sud de Brighton Tickle Point. Le quai offre une profondeur de 15 pieds (4,7 m) le long de la façade NE de sa face externe, longue de 69 pieds (21 m).

(N2010-07.5)

Chapitre 2 — Paragraphe 506, lignes 1 et 2

Supprimer : « Le **quai** ... canadienne) »

Remplacer par : Un autre **quai** public

(N2010-07.6)

Chapitre 2 — Dans les environs du paragraphe 506, titre au-dessus de la photographie

Supprimer : **QUAI DE RECHERCHE ET SAUVETAGE — GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE (TWILLINGATE)**

Remplacer par : **QUAI PUBLIC DE TWILLINGATE — RIVE OUEST**

(N2010-07.7)

Chapitre 2 — Paragraphe 510, lignes 3 à 9

Supprimer : « Trois appontements, ... Ouest. »

Remplacer par : Trois jetées s'avancent en direction SSW de la rive à courte distance à l'Ouest du quai de l'usine de transformation du poisson. La jetée Est, d'une longueur de 213 pieds (65 m), offre des profondeurs variant entre 5 et 7 pieds (1,6 et 2,1 m). La jetée centrale, d'une longueur de 371 pieds (113 m), offre des profondeurs variant entre 7 et 14 pieds (2 et 4,4 m). La jetée Ouest, d'une longueur de 295 pieds (90 m), offre des profondeurs variant entre 7 et 11 pieds (2,2 et 3,4 m).

(N2010-07.8)

Chapitre 3 — Paragraphe 128, ligne 7 – après « (2 et 5 m). »

Insérer : Une jetée, d'une longueur de 246 pieds (75 m), s'avance en direction NNW depuis l'extrémité Ouest de la face NW du quai public. Des profondeurs variant entre 9 et 16 pieds (2,8 et 5 m) se trouvent le long du côté Est de la jetée, alors que des profondeurs variant entre 10 et 15 pieds (2,9 et 4,5 m) se trouvent le long du côté Ouest.

(N2010-07.9)

Chapitre 3 — Paragraphe 261, lignes 11 à 13 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 3/2008)

Supprimer : « 469 pieds (143 m) ... 20 pieds (6 m). »

Remplacer par : 512 pieds (156 m) à partir de l'extrémité SE du quai public. La face Sud de la jetée offre des profondeurs variant entre 12 et 14 pieds (3,7 et 4,4 m). La face Nord offre des profondeurs variant entre 4 et 13 pieds (1,3 et 4 m).

(N2010-08.0)

PARTIE 4 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —

Chapitre 1 — Paragraphe 167, lignes 3 à 5

Supprimer : « 30 m (100 pi) ... deux côtés. »

Remplacer par : 62 m (203 pi) de long, offrant des profondeurs variant entre 3,4 et 4,6 m (11 et 15 pi) le long de la face Nord, ainsi que des profondeurs variant entre 3,3 et 3,6 m (11 et 12 pi) le long de la face Sud.

(N2010-06.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 306, dernière ligne

Ajouter : 306.1 Un autre **quai** public est implanté dans le rivage, à courte distance au Nord du quai mentionné précédemment; d'une longueur de 70 m (230 pi), il offre des profondeurs variant entre 2,9 et 3,4 m (10 et 11 pi). On trouve une profondeur de 3,2 m (10 pi) en s'approchant au quai, à quelque 20 m (66 pi) au SE de son tableau. Deux pontons, convenables que pour les embarcations, offrant des profondeurs de moins de 1,5 m (5 pi), se trouvent à courte distance au Nord du quai public mentionné précédemment. On trouve des profondeurs de moins de 1 m (3 pi) en s'approchant des pontons; la prudence s'impose.

(N2010-06.2)

Chapitre 2 — Paragraphe 22, dernière ligne

Ajouter : Un haut-fond, couvert de 2,3 m (8 pi) d'eau, gît à quelque 55 m (180 pi) au SW de la face externe du brise-lames; la prudence s'impose.

(N2010-06.3)

Chapitre 2 — Paragraphe 148, dernière ligne

Ajouter : Une **bouée** lumineuse SADO (privée) est mouillée à 0,2 mille au NE du quai public en forme de T.

(N2010-06.4)

Chapitre 3 — Paragraphe 71, lignes 3 à 7

Supprimer : « 56 m (184 pi) ... enrochée. »

Remplacer par : 87 m (285 pi) de la rive offrant une profondeur de 4,5 m (15 pi) le long du tableau de 7,5 m (25 pi) de large. Les profondeurs varient entre 3,1 et 3,7 m (10 et 12 pi) ainsi qu'entre 3,4 et 4,2 m (11 et 14 pi) dans les derniers 31 m (102 pi) des faces Est et Ouest du quai, respectivement. Les premiers 43 m (141 pi) du côté Est du quai sont enrochés.

(N2010-06.5)

Chapitre 3 — Paragraphe 117, ligne 8 – après « (9 et 11 pi). »

Insérer : En 2009, une section de quai, d'une longueur de 28 m (92 pi), s'ajoute au tableau du quai public mentionné ci-dessus en direction SE. La face du large de cette section offre une profondeur minimale de 2 m (7 pi).

(N2010-06.7)

PARTIE 4 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 5 — Paragraphe 13, ligne 4

Supprimer : **sif?et**

Remplacer par : **siffler**

Chapitre 5 — Paragraphe 14, dernière ligne

Ajouter : Un **quai**, d'une longueur de 62 m (203 pi) et offrant une profondeur de quelque 1 m (3 pi), est situé à courte distance au Sud des pontons. Deux quais, d'une longueur respective de 25 et 26 m (82 et 85 pi) s'avancent au Nord et au NW de l'extrémité Ouest du quai mentionné précédemment. Les deux quais offrent des profondeurs variant entre 0,9 et 1,1 m (3 et 4 pi).

(N2010-06.8)

Chapitre 5 — Paragraphe 60, ligne 9 – après « 10 pieds (3 m), »

Insérer : jalonné par une **bouée** lumineuse cardinale Sud (37.4), marquée « ELH »,

(N2010-06.9)

ATL 109 — Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), première édition, 2006 —

Chapitre 1 — Paragraphe 143, lignes 10 à 12

Supprimer : « Un **feu** ... Nord de l'île. »

(N2010-08.1)

Chapitre 2 — Paragraphe 103, ligne 6 – après « bande noire. »

Insérer : Le feu antérieur est visible sur tout l'horizon mais montre une intensité lumineuse plus forte sur l'alignement. Par contre, le feu postérieur n'est visible que sur l'alignement.

(Q2010-022.1)

Chapitre 2 — Paragraphe 131, ligne 4

Supprimer : une tour

Remplacer par : un mât

(Q2010-022.2)

Chapitre 2 — Paragraphe 131, ligne 5 – après « l'île Plate. »

Insérer : Un phare de navigation désaffecté (50°45'N, 58°45'W) s'élève près du feu : c'est une tour blanche avec partie supérieure rouge.

(Q2010-022.3)

Chapitre 3 — Paragraphe 12, ligne 9

Supprimer : 7 pieds (2 m)

Remplacer par : 6 pieds (1,7 m)

(N2010-08.2)

Chapitre 3 — Paragraphe 12, ligne 16

Supprimer : 141 pieds (43 m)

Remplacer par : 282 pieds (86 m)

(N2010-08.3)

PARTIE 4 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 4 — Paragraphe 104, ligne 2
Supprimer : 3,3
Remplacer par : 3,6

(N2010-08.4)

Chapitre 4 — Paragraphe 104, lignes 6 et 7
Supprimer : « les profondeurs ... (0,3 et 0,9 m) »
Remplacer par : on trouve une profondeur de 4 pieds (1,4 m)

(N2010-08.5)

Chapitre 4 — Paragraphe 104, lignes 11 à 13
Supprimer : « 4 à 8 pieds ... délabrement. »
Remplacer par : 5 à 10 pieds (1,4 à 3 m) le long des côtés Est et Ouest, est attenant au brise-lames Sud. La zone se trouvant à courte distance au Nord et à l'Est du quai assèche presque entièrement; la prudence s'impose.

(N2010-08.6)

Chapitre 4 — Paragraphe 194, lignes 4 et 5
Supprimer : 10 pieds (1,2 et 3,1 m)
Remplacer par : 8 pieds (1,2 et 2,5 m)

(N2010-08.7)

Chapitre 4 — Paragraphe 194, ligne 15 – après « (2,1 et 3 m). »
Insérer : Des profondeurs de moins de 7 pieds (2 m) s'avancent en direction Nord et NW à partir d'un point situé à quelque 82 pieds (25 m) au NNW de la face externe du brise-lames; la prudence s'impose.

(N2010-08.8)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Gap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Chapitre 1 — Paragraphe 76, lignes 1 à 3
Supprimer : « • Des réservoirs ... NE du quai public. »

(Q2010-019.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 297, lignes 4 à 6
Supprimer : « • Un groupe de ... la pointe Noire. »

(Q2010-019.2)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec et fjord du Saguenay, troisième édition, 2007 —

Chapitre 2 — Paragraphe 119, ligne 7 – après « en son centre; »
Insérer : des vestiges de structures métalliques, écroulées lors de la construction de ce pont, gisent entremêlés sur et près du fond marin;

(Q2010-021.1)

PARTIE 4 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 14

Remplacer par : 14 De l'anse Saint-Jean jusqu'au cap de la Mer, le **courant de surface** n'est jamais fort. Cependant, en de nombreux endroits et particulièrement en marées de vive eau, on observe des courants soudains et variables, en-dessous de la surface et jusqu'à une profondeur de 20 m. Ces variations de courants sont causées par des obstacles qui peuvent être des rochers, des hauts-fonds, le rivage ou un quai; le courant peut alors être ralenti, dévié ou augmenté. Ces courants sont plus forts avec le courant de flot et à peine perceptibles durant le courant de jusant.

(Q2010-021.2)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, troisième édition, 2009 —

Chapitre 1 — Paragraphe 9, ligne 12 – après « des Grondines. »

Insérer : Pour de plus amples renseignements, consulter la publication Atlas des courants de marée — Estuaire du Saint-Laurent, du cap de Bon-Désir à Trois-Rivières, et

(Q2010-020.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 10, ligne 1 – avant « Pour plus »

Insérer : Le comportement du niveau de l'eau dans la portion du fleuve entre Cap-Rouge et Trois-Rivières réagit très différemment selon que l'on est en période de crues ou en période d'étiage.

(Q2010-020.2)

CEN 305 — Lac Huron, St. Marys River, Lac Supérieur, première édition, 2000 —

Chapitre 6 — Paragraphe 44, ligne 1

Supprimer : (**Salter**)

(C2010-020.01)

Chapitre 6 — Paragraphe 114, ligne 1

Supprimer : (**Chubby**)

(C2010-020.02)

INDEX — Après « Christina Bay, 34 »

Supprimer : Chubby [Chummy's] Harbour, 89

(C2010-020.03)

INDEX — Après « St. Patrick Island, 82 »

Supprimer : Salter [Vein] Island, 84

(C2010-020.04)

CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003 —

Chapitre 9 — Paragraphe 42, lignes 3 à 5

Supprimer : « Les embarcations ... membres seulement. »

(Q2010-018.1)

PARTIE 4 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 9 — Supprimer le paragraphe 138

Remplacer par : ¹³⁸ **Avvertissement.** — Cette zone est peu profonde et parsemée de roches dangereuses. Un **alignement** marque un chenal très étroit dans ces rapides. L'alignement est exceptionnellement lumineux de jour et non lumineux de nuit. Ce chenal est aussi balisé par des **bouées**; mais qui peuvent être hors position à cause du courant.

(Q2010-018.2)

PARTIE 5 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	------------------------	--	--

TERRE-NEUVE

260	Westport Cove	Côté Nord de l'anse. 49 47 9.8 56 38 41.8	Fl W	4s	10.1	7	Tour octogonale blanche. 5.5	Saisonnier.
								Carte:4821 Éd. 05/10(N10-017)
358.5	<i>Wharf Rock - Bouée lumineuse DT11</i>							Rayer du Livre.
								Carte:4886 Éd. 05/10(N10-018)

ATLANTIQUE

874.2	Inverness Harbour - alignement	46 13 35.1 61 19 11	F G	7.1	10	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 3.5	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
874.3		123°49' 24.2m du feu antérieur.	F G	8.8	10	Tour à claire-voie carrée, partie inférieure fermée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 3.5	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
								Carte:4463 Éd. 05/10 (G10-057, 058)
1102	Cape Bald	Coin NW. du brise- lames Est. 46 13 53.6 64 17 55.7	Fl G	3s	9.5	4	Tour à claire-voie carrée, marque de jour carrée verte et blanche, carré noir au centre. 8.3	Lum. 1 s; obs. 2 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
								Carte:4905 Éd. 05/10 (G10-067)
1253.4	<i>Shippegan Harbour - Bouée lumineuse TJ24</i>	47 43 14.4 64 40 03.7	Q R	1s	<i>Espar rouge, marquée "TJ24".</i>	<i>(Espar d'hiver.) À longueur d'année.</i>
								Carte:4920 Éd. 05/10 (G10-072)
2185.2	<i>Saint-Joseph-de- Sorel - Bouée d'avertissement lumineuse TRACY</i>	46 03 26.4 73 07 19.4	Fl Y	4s	<i>Jaune, marquée "Tracy".</i>	Saisonnier.
								Carte:1312 Éd. 05/10 (Q10-022)
2315 H2472	Contrecoeur- Verchères - alignement	Sur un pilier dans les îles de Contrecoeur. 45 51 54.9 73 15 06.7	F G	9.4	14	Tour carrée, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 4.1	Mode de secours Q G. Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
2316 H2472.1		040°24' 1723.6m du feu antérieur.	F G	20.3	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 15.2	Mode de secours Q G. Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
			Iso G	2s	20.4	4		Visible de 360°. Fonctionne de nuit seulement.
								Carte:1311 Éd. 05/10 (Q10-035)

PARTIE 5 – Édition 05/2010
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

EAUX INTÉRIEURES

75	Canal de Beauharnois - Entrée amont - alignement	Sur la rive. 45 14 3.9 74 08 28.4	Iso	G	4s	11.8	8	Tour à claire-voie blanche, marque de jour trapezoidale orange, bande verticale noire. 9.0	Visible sur la ligne d'alignement. Saisonnier.
76		083°28' 1500.6m du feu antérieur.	F	G	28.3	10	Tour à claire-voie, marque de jour trapezoidale orange, bande verticale noire. 27.6	Visible sur la ligne d'alignement. Saisonnier.
253	Zone de mouillage de Canada Island - Bouée à espar lumineuse Nord XJ								Rayer du livre. Carte:1434 Éd. 05/10 (B10-008)
711	Belle River, jetée	42 18 07.3 82 42 32.8	Fl	R	5s	9.9	6	Tour cylindrique blanche, partie supérieure rouge. 7.3	Lum. 1.5 s; obs. 3.5 s. Saisonnier. Carte:14850(É.-U.) Éd. 05/2010(B10-012)
712	Thame River Entrance	42 19 05.5 82 27 12.8	Fl	R	5s	6.1	6	Mât cylindrique 6.3	Lum. 1.5 s; obs. 3.5 s. Saisonnier. Carte:14850(É.-U.) Éd. 05/2010(B10-011)
1296.45	Bouée lumineuse de bifurcaiton GAT	45 27 12 75 41 35	Fl (2+1)	R	6s	Rouge, verte et rouge, marquée "GAT".	Saisonnier. Carte:1515 Éd. 05/2010(Q10-023)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Date:

Nom du navire ou de l'expéditeur:

Adresse de l'expéditeur:
Numéro Rue

Ville: Prov. / Pays: Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié):

Date de l'observation: Heure (UTC):

Position géographique:

Coordonnées de la position: Lat: Long:

Méthode de positionnement: DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé: WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position:

N°. de la carte: Informations: NAD 27 NAD 83

Édition de la carte: Dernière correction appliquée:

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

atn-aln@dfo-mpo.gc.ca

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)